



UNIL | Université de Lausanne
Faculté des lettres
Décanat
bâtiment Anthropole
CH-1015 Lausanne

Lausanne, le 8 octobre 2020

A Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil

Le Conseil de la Faculté des lettres est convoqué le

Jeudi 15 octobre 2020
à 16h.15
Salle 2064

Pour sa 2ème séance de l'année académique 2020/2021

1. Formalités :
 - 1a. Adoption de l'ordre du jour.
 - 1b. Adoption du PV de la séance du 3 septembre 2020.
2. Présentation du dicastère « Relève, égalité et formation continue » par Madame la Professeure Danielle van Mal-Maeder, vice-doyenne.
3. Communications du Décanat et autres communications.
4. Compositions des commissions suivantes (en annexe) :
 - 4.1. de présentation au poste de PAST en PTC au rang de PO à 100% en langue et littérature médiévale anglaise, Section d'anglais ;
 - 4.2. d'évaluation pour la stabilisation de M. Roberto Biolzi, MA, au rang de MER1, Section d'histoire ;
 - 4.3. d'évaluation pour la stabilisation de Mme Raphaëlle Ruppen-Coutaz, MA, au rang de MER1, Section d'histoire ;
 - 4.4. d'évaluation pour la stabilisation de M. Matteo Capponi, MA, au rang de MER2, Section d'archéologie et des sciences de l'Antiquité.
5. Rapports des Commissions suivantes :
 - 5.1. de présentation au poste de PAS à 100% en littérature italienne contemporaine (succ. Scaffai);
 - 5.2. de présentation au poste de MER1 à 70% en histoire ancienne, avec spécialisation en médiation digitale du patrimoine antique ;
 - 5.3. d'évaluation pour la stabilisation de Mme Anne-Christel Zeiter, MA, au rang de MER1, Ecole de français langue étrangère + position du Décanat (en annexe).
6. Modifications du Règlement de la CLAD (en annexe).
7. Propositions individuelles et divers.

Le Doyen

Annexe ment.

pour information, en annexe :

- Rapport de la Commission de l'enseignement 2019-2020
- Rapport de la Commission des équivalences et de la mobilité 2019-202

Faculté des lettres